

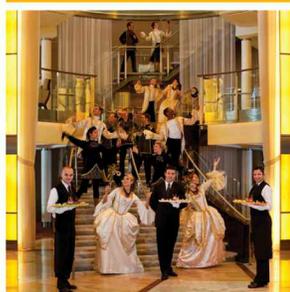
Croisière dans les Caraïbes du Sud à bord du Celebrity Eclipse

Départ garanti : la certitude de partir!

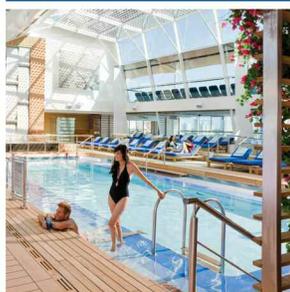
Groupe accompagné : nous prenons soin de vous!

Pays
extraordinaires

Découvertes
inédites



Croisière
de catégorie
supérieure



**2 départs : 18 février au 5 mars 2017
4 au 19 mars 2017**

Vérifiez si des promotions de Celebrity Croisiers sont en vigueur au moment de votre réservation auprès de votre conseiller en voyage.

Des excursions guidées en français seront proposées!
Itinéraire exclusif de 15 jours!



Obtenez des milles de récompense AIR MILES^{md} chez Club Voyages.

club  voyages

groupes

www.voyagesdegroupe.com

Pays
extraordinaires

Découvertes
inédites



Croisière
de catégorie
supérieure



Départ
garanti :

la certitude
de partir!

Votre croisière dans les Caraïbes du Sud...

à bord du Celebrity Eclipse

2 départs



18 février au 5 mars 2017

Votre accompagnatrice
Manon Goulet

4 au 19 mars 2017

Votre accompagnateur
Guy Saint Cyr



Découvrez le sens même du mot luxe à bord du Celebrity Eclipse. Le raffinement des navires Celebrity atteint, avec l'Eclipse, des sommets inégalés. Que ce soient par les équipements ou la qualité des nombreux restaurants à bord, vous profiterez d'une croisière de grand confort dans un environnement sophistiqué.

Statistiques du navire :

Passagers : 2 850
Tonnage : 122 000 Tonnes
Longueur : 1 041 pieds (317 m.)
Largeur : 121 pieds (37 m.)
Tirant d'eau : 27 pieds (8,2 m.)
Vitesse de croisière : 24 nœuds
Croisière inaugurale : 29 avril 2010

Les ports d'escale : Kralendijk, Bonaire

Bonaire est une île des Antilles qui fait partie du Royaume des Pays-Bas. Elle a été un fournisseur important de sel durant plusieurs années, utilisant sa topographie pour créer des marais salants. La capitale est une toute petite ville nommée Kralendijk (digue de corail en néerlandais). C'est le centre du commerce du sel et le premier arrêt des visiteurs.

Willemstad, Curaçao

C'est dans la capitale des Antilles néerlandaises que vous toucherez terre à Curaçao. C'est une ville magnifique. Punda, la partie la plus ancienne de la ville, regorge de bâtiments hollandais du XVII^e siècle. Elle abrite la plus ancienne synagogue des Amériques ainsi qu'un marché flottant pittoresque et bien connu. Otrabanda, située sur l'autre rive de la ville, possède de petites rues intéressantes à parcourir.

Oranjestad, Aruba (2 jours)

Faisant partie des petites Antilles et située au large des côtes du Venezuela, Aruba s'étend entre des monuments prestigieux et des paysages à couper le souffle. Oranjestad est la capitale et la principale ville d'Aruba. La ville fut bâtie autour du Fort Zoutman ; fortification militaire construite en 1798 par l'armée hollandaise, elle est la plus ancienne structure de l'île.

Bridgetown, Barbade

Île unique considérée comme une perle des Caraïbes avec ses champs de canne à sucre, ses jardins d'orchidées, ses parcs naturels, ses fabuleuses plages et ses récifs de corail. La Barbade a tout pour plaire à ceux qui recherchent une destination exotique et colorée. La qualité de vie y est excellente.

Castries, Sainte-Lucie

Autrefois repaire de pirates, deuxième plus grande île de l'archipel du Vent, Sainte-Lucie recèle les plus beaux paysages des Antilles avec ses montagnes verdoyantes, ses plages éblouissantes et ses vallées luxuriantes. Les sommets jumeaux des Pitons se dressent au-dessus de la forêt tropicale et dominent les plantations de bananes aménagées sur les collines vertes. Bien que l'anglais soit la langue officielle, les gens y parlent un patois.

Basseterre, St. Kitts

Avec ses volcans éteints, ses plages de sable doré et ses magnifiques collines verdoyantes, St. Kitts est une splendide île des Caraïbes. Découverte en 1623 par les Britanniques et colonisée par les Français en 1625, l'histoire coloniale de l'île se reflète par ses forteresses, ses magnifiques jardins, et les détails architecturaux de la ville.

Philipsburg, St. Maarten

Saint-Martin ou St. Maarten est la plus petite île du monde à être partagée harmonieusement entre deux pays, la France et les Pays-Bas, avec des frontières presque imperceptibles. Les vacanciers y trouvent les deux différentes cultures, le luxe et le confort, en plus d'un environnement de toute beauté pour des vacances au soleil et à la mer.

Joignez-vous à nous!

Itinéraire :

Samedi 18 février 2017 / 4 mars 2017

Départ de Montréal sur un vol d'Air Transat à destination de Fort Lauderdale. À l'arrivée, transfert à votre hôtel pour la nuit. Soirée libre.

Dimanche 19 février 2017 / 5 mars 2017

Petit déjeuner à l'hôtel. En fin d'avant-midi, transfert au port de Miami pour l'embarquement à bord du Celebrity Eclipse. Début de la croisière. (PDJ)



Groupe
accompagné :

nous prenons
soin de vous!



Des souvenirs
inoubliables!



à bord du Celebrity Eclipse

Itinéraire de la croisière (sujet à changement)

Jour / Port	Arrivée	Départ
Dimanche 19 février / 5 mars Miami, Floride		16:30 Embarquement
Lundi 20 février / 6 mars Journée en mer		
Mardi 21 février / 7 mars Journée en mer		
Mercredi 22 février / 8 mars Kralendijk, Bonaire	09:00 À quai	18:00
Jeudi 23 février / 9 mars Willemstad, Curaçao	07:00 À quai	23:00
Vendredi 24 février / 10 mars Oranjestad, Aruba	08:00 Nuit à quai	
Samedi 25 février / 11 mars Oranjestad, Aruba		17:00
Dimanche 26 février / 12 mars Journée en mer		
Lundi 27 février / 13 mars Bridgetown, Barbade	08:00 À quai	23:59
Mardi 28 février / 14 mars Castries, Sainte-Lucie	08:00 À quai	17:00
Mercredi 1^{er} mars / 15 mars Basseterre, St. Kitts	08:00 À quai	17:00
Jeudi 2 mars / 16 mars Philipsburg, St. Maarten	08:00 À quai	17:00
Vendredi 3 mars / 17 mars Journée en mer		
Samedi 4 mars / 18 mars Journée en mer		
Dimanche 5 mars / 19 mars Miami, Floride	07:00	Débarquement

Dimanche 5 mars 2017 / 19 mars 2017

Débarquement et transfert vers l'aéroport de Fort Lauderdale pour le vol de retour vers Montréal avec Air Transat.

PDJ : Petit déjeuner D : Dîner S : Souper

Bon voyage!

Assurance Voyage
transat

Assurance Voyage Transat

Départ 18 février 2017 : Groupe # TDC3351GR

Départ 4 mars 2017 : Groupe # TDC3352GR

En participant aux voyages de Club Voyages Groupes vous consentez à l'utilisation des photos dans des publicités futures de Club Voyages.

www.voyagesdegroupe.com

(Référence de l'intensité : 1 = facile 2 = moyenne 3 = soutenue)

club  **voyages**
groupes

Le forfait inclut :

- Les vols de Montréal vers Fort Lauderdale avec Air Transat
- Les transferts en autocar de luxe
- L'hébergement pour 1 nuit en hôtel 3* à Fort Lauderdale
- 14 nuits à bord du navire
- 1 petit déjeuner à l'hôtel et tous les repas à bord
- La manutention de bagage (une valise par personne)
- Les services d'un accompagnateur de Club Voyages Groupes
- Le carnet de voyage
- Toutes les taxes

Le forfait n'inclut pas :

- Les assurances voyage
- Les pourboires aux guides, aux chauffeurs, à l'accompagnateur et à bord du navire
- Les repas autres que ceux indiqués au programme
- Les activités et les excursions optionnelles
- Les boissons alcoolisées et non alcoolisées
- Les dépenses personnelles
- Les éventuelles hausses de taxes et/ou de carburant
- Les honoraires professionnels de l'agence
- La contribution au fonds d'indemnisation de l'OPC (1 \$ par tranche de 1 000 \$ d'achat)

Prix à partir de, en occupation double :

Catégorie de cabine / Prix			
Départ du 18 février 2017		Départ du 4 mars 2017	
Intérieure 10	3 369 \$	Intérieure 11	3 309 \$
Extérieure 8	3 779 \$	Extérieure 8	3 799 \$
Balcon 2B	4 069 \$	Balcon 2B	4 029 \$
Balcon 2A	4 109 \$	Balcon 2A	4 069 \$
Concierge C3	4 729 \$	Concierge C3	4 379 \$

Supplément en occupation simple sur demande.
Informez-vous des possibilités de partage afin d'éviter ce supplément.

Départ de Québec disponible sans frais



est l'intensité physique de ce circuit

Conditions générales

Ces conditions générales constituent un contrat entre les parties. Il est de la responsabilité du passager d'en prendre connaissance. Le versement d'un dépôt signifie que le client accepte les conditions générales. Les conditions générales des fournisseurs s'appliquent. En cas de différence, les conditions générales de ce dépliant ont prédominance sur celles des brochures des fournisseurs.

Pour les Services touristiques achetés auprès d'un agent de voyages détenteur d'un permis du Québec, les prix peuvent être augmentés à la suite de l'imposition d'une surcharge de carburant par le transporteur ou d'une augmentation du taux de change, dans la mesure où le taux de change est applicable 45 jours avant la date de fourniture des services a augmenté de plus de 5% depuis la date de réservation. Dans l'éventualité où l'augmentation du prix, sans prendre en considération l'augmentation de la taxe de vente du Québec ou la taxe sur les produits et services du Canada, est égale ou supérieure à 7% du prix des services, le client peut choisir entre le remboursement intégral et immédiat des services ou la prestation de services similaires au même prix sans quoi la différence de prix devra être entièrement assumée par le client. Les prix peuvent être augmentés jusqu'à 30 jours de la date où les services doivent être rendus.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des termes et conditions des fournisseurs des produits et services et consent à s'y soumettre.

Réservation et dépôt :

Lors de la réservation, le voyageur devra effectuer un dépôt de garantie d'un minimum de 850 \$ par personne en occupation double (800 \$ pour la croisière et 50 \$ pour les vols et les prestations terrestres) ou 1 350 \$ en occupation simple (1 300 \$ pour la croisière et 50 \$ pour les vols et les prestations terrestres).

Paiement final :

Le paiement final doit parvenir à Vacances Transat au plus tard le 22 novembre 2016 pour le départ du 18 février 2017 et le 6 décembre 2016 pour le départ du 4 mars 2017.

Frais d'annulation :

Pour les vols et portions terrestres : représente la valeur de 875 \$ en occupation double et 1 095 \$ en occupation simple du prix de votre forfait : Si l'annulation survient avant la date du paiement final : 50\$ par personne. Si l'annulation survient après la date du paiement final : 100% du coût total du forfait.

Pour la croisière (représente la valeur totale de votre forfait, moins la valeur des vols et des prestations terrestres de 875 \$ en occupation double et 1 095 \$ en occupation simple du prix de votre forfait) : Si l'annulation survient à plus de 57 jours du départ : perte du dépôt (800\$ en occupation double et 1300\$ en occupation simple). De 56 à 29 jours du départ : 50 % du coût de la croisière. De 28 à 15 jours du départ : 75 % du coût de la croisière. 14 jours et moins avant la date de départ : 100 % du coût total du forfait. Aucun remboursement ne sera effectué pour des services annulés ou non utilisés après que le client aura quitté le point de départ.

Augmentation du coût du forfait et autres modifications avant la réservation :

Tous nos prix sont calculés en dollars canadiens basés sur les taux de change en vigueur à la date d'impression de la brochure et sujets à changements en fonction des fluctuations des monnaies.

Information importante à propos des numéros de cabine :

Au moment de la réservation, si aucun numéro de cabine n'est disponible dans la catégorie choisie, la compagnie maritime se réserve le droit de surclasser les passagers, et ce, en tout temps. Transat n'a aucun contrôle sur ces surclassements. Un pourboire additionnel peut être chargé selon la catégorie de cabine assignée. Il est possible que la compagnie maritime ne permette pas de changement de cabine ou de catégorie une fois le surclassement attribué.

Assurances :

Nous vous conseillons fortement de vous procurer une assurance couvrant les risques généralement associés aux voyages à l'étranger, et particulièrement couvrant les frais médicaux et d'hospitalisation ainsi qu'une assurance couvrant la perte de bagages et l'annulation du voyage.

Vols et transporteurs :

La responsabilité de tout transporteur aérien en cas de perte, vol ou avarie de bagage de même qu'en cas de dommage aux biens ou à la personne est limitée par les termes et conditions énoncées au contrat figurant sur le billet du passager. Club Voyages se dégage de toute responsabilité quant à toute perte résultant de retards des transporteurs quelque soit le motif et ne saurait être responsable de tout accident, événement ou retard survenant alors que le passager est à l'aéroport ou à bord d'un avion, d'un transporteur maritime ou terrestre, Club Voyages n'ayant aucun contrôle sur les transporteurs et sur les horaires.

Interprétation et juridiction :

Le présent contrat doit être interprété en accord avec les lois de la province de Québec. Dans tous les cas où le point de départ a lieu dans la province de Québec. La nullité en totalité ou en partie d'une clause du présent contrat ne saurait affecter la validité des autres clauses.

Conditions générales du grossiste ou du tour opérateur :

Les conditions générales décrites dans la brochure des fournisseurs s'appliquent également. Le forfait est réservé par l'intermédiaire de Vacances Transat.

Limitation de responsabilité :

Le rôle de votre agence Club Voyages est de servir d'intermédiaire entre les voyageurs et les fournisseurs de services (transporteurs, hôteliers, etc.) Club Voyages s'efforce de choisir les fournisseurs de services qui répondent à vos exigences selon les normes de qualités décrites et achemine vos réservations à ces fournisseurs. Cependant, Club Voyages décline toute responsabilité en cas d'inexécution par les fournisseurs de services, de quelques obligations décrites, à l'exception des fautes ou inexécution découlant directement des actes ou omissions des employés immédiats de Club Voyages. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, Club Voyages se dégage de toutes responsabilités quant à toutes réclamations pour perte, dommage, retard, maladie, blessure, incommodité, perte de jouissance, anxiété découlant : a) de faute, négligence ou omission de la part des fournisseurs de services, des transporteurs aérien ou terrestre, des hôteliers, des compagnies maritimes, etc. et de leur personnel; b) de maladie, vol, grève, panne mécanique, quarantaine, contraintes gouvernementale, conditions météorologiques ou autres causes indépendantes de notre volonté; c) de défaut du passager de se munir et/ou d'obtenir les documents de voyage requis; d) de tout retard du passager à l'aéroport, quel qu'en soit le motif, le jour du départ; e) de retard ou délai d'un transporteur aérien ou autre; f) de dommages matériels, perte de bien et vol; g) de blessures personnelles, maladies, troubles psychologiques ou psychiques, inconforts ou décès pour quelque cause que ce soit incluant maladie tropicale, empoisonnement alimentaire, accident en cours de transport, incendie, guerre, terrorisme, insurrection, etc. h) d'annulation de voyage, diminution de jouissance, changement à l'itinéraire ou de destination, fin prématurée du voyage, etc., pour cause de conflit armé, guerre, troubles politiques, etc..

Proposition d'excursions :

Des excursions guidées en français vous seront proposées si le nombre minimum de passagers, selon le fournisseur, est atteint. Un minimum de passagers doit avoir réservé l'excursion pour garantir le guide francophone. Une fois réservée, l'excursion n'est plus remboursable. Assurez-vous de posséder une assurance adéquate en cas d'annulation.

Changement d'itinéraire et d'horaire :

Les itinéraires et horaires décrits dans la présente brochure sont donnés à titre indicatif seulement et sont en tout temps sujets à changements. Les villes ou escales décrites prises individuellement ou ensemble, ne sauraient en aucun cas être considérées comme critère déterminant de votre réservation. Les itinéraires sont sujets à changements selon les décisions de la compagnie de croisière.

Votre responsabilité :

Toute personne dont le comportement nuit à la jouissance des autres participants ou qui refuse de suivre les directives des représentants de Club Voyages pourra se voir dans l'obligation de quitter et/ou revenir à destination avant la fin du voyage, et ce, à ses frais.